

Argenteuil, le 20 janvier 2013

**AB HABITAT**

**Monsieur Philippe REVE  
Directeur Général AB HABITAT**

**39, Boulevard Léon Feïx  
95100 Argenteuil**

Monsieur Le Directeur Général,

Suite à la rencontre que vous avez organisé avec les locataires le mardi 8 janvier 2013 à 18h00 devant la résidence 15 de la haie normande, nous avons décidé avec l'ensemble des résidents de mettre en place un **Comité de Vigilance pour la Défense des Locataires** et cela à compter du vendredi 11 janvier 2013.

Ce Comité de Vigilance pour la Défense des Locataires est mise en place suite aux différents problèmes rencontrés sur la réhabilitation de la résidence 15.

Vous n'êtes pas censé savoir que depuis le début des travaux en mars 2009 et jusqu'à aujourd'hui, nous rentrons dans la troisième année de travaux alors qu'initialement les travaux auraient dû être terminés au mois de février 2011.

Le mardi 8 janvier 2013, les locataires vous ont interpellés pour vous exprimer leur mécontentement et leur colère suite aux malfaçons constatées à l'intérieur de leur appartement. Des courriers écrits par des locataires ont été adressés à l'agence d'AB Habitat du Val Nord pour signaler les problèmes rencontrés et aucunes réponses appropriées ne leur à été rendue encore à ce jour.

Or, comme vous en avez pu vous en rendre compte, cela n'a pas été le cas. Le conducteur des travaux lui-même a pu s'apercevoir qu'il y avait eu beaucoup de problèmes de communication et il était même surpris d'apprendre qu'aucun cahier de doléance n'avait été distribué aux locataires afin qu'il y ait un suivi correct des demandes. La mise à disposition de ce cahier de doléance aurait évité cette colère grandissante.

... / ...

1/2